

Procès-Verbal du Conseil d'école n°1

- Mardi 8 Novembre 2022 - 18h15

Présents :

Directrice	Mme PRINCIVALLE (<i>Présidente du Conseil</i>)
Enseignants Maternelle	Mmes CHAUDESAIGUES, SARTIN, KHELLAFI, KRIM
Enseignants Élémentaire	Mmes MERRIEN, MORIAMEZ, BOVINELLI, LE JOLY, DROUSSENT, FISCHER, HOFMANN, Ms ETIENNE, MAUREL
RASED	M. GOMES
Parents représentants	Mmes DROUET, BOSQUET, GERVAIS, BERGALA, AMALAKH
Mairie /Élue	Mme CHASSIN
Mairie /Responsables des temps périscolaires	Mmes ANDRESO et TAILLARDA

Excusés / Absents :

I.E.N.	Excusé : Mr LE PORS
D.D.E.N.	Excusé : Mr FAURE
Infirmière scolaire	Excusée : Mme DOGI
Enseignants	Excusées : Mmes HAMEL et MULLER
RASED	Excusées : Mmes PARLOUER et PICARD LANG
ATSEM	Excusées : Mmes COLIN, HOCINI, LUCIANO
Parents représentants	Mmes JEANNEL, KHOUDOUR DELAVAZE, MANIOC PERROT LEFEVRE, MUNERET M. EDAH

Ordre du jour :

1. Tour de table des participants
2. Présentation de l'équipe enseignante et de l'organisation pédagogique de l'année 2022-2023 (304 élèves pour 13 classes) ;
3. Présentation des représentants des parents d'élèves élus le 7 octobre 2022 et bilan des élections ;
4. Présentation de la responsable des temps périscolaires ;
5. Présentation du Protocole Sanitaire actuel ;
6. Présentation et validation du nouveau règlement de l'école ;
7. Informations sur la sécurité dans l'école et autour des quatre portails de l'école ;
8. Bilan de la rentrée du 1er septembre 2022 et de la première période ;
9. Présentation de l'avenant du projet d'école ;
10. Bilan des actions de la commune et reconduction éventuelle de la semaine des 4 jours ;
11. Présentation de l'organisation des APC et des stages de réussite éventuels ;
12. Présentation des évaluations nationales ;
13. Présentation du Carnet de suivi des Apprentissages des Maternelles et du Livret Scolaire Unique ;
14. La gestion du personnel absent (atsems et enseignants) ;
15. Informations concernant les outils de communication utilisés par l'école ;
16. Prochaines dates des conseils d'école.

1/ Tour de table des participants

2/Présentation de l'équipe enseignante et de l'organisation pédagogique de l'année 2022-2023 (302 élèves pour 13 classes) ;

L'école se compose de **4 classes de maternelle** et de **9 classes d'élémentaire**.

Mme PRINCIVALLE est chargée de la direction tous les jours.

Nombre d'élèves inscrits = **90** en maternelle et **213** en élémentaire (= **303** au total)

L'effectif de l'école varie toujours dans l'année, notamment avec la radiation et la scolarisation des enfants des familles qui se voient attribuer des logements sociaux dans d'autres communes ou dans d'autres secteurs de la commune ou dans notre secteur.

L'effectif est stable. Il est apprécié pour les enseignants de cycle 1 et de cycle 2 d'évoluer avec un groupe d'élèves inférieur ou égal à 24. Les résultats aux évaluations démontrent l'impact et la nécessité de maintenir ces effectifs. Les classes de cycle 3 sont plus chargées pour permettre un travail aussi efficace et adapté à chaque élève. Notamment, la classe de CM2 de Mme HAMEL est composée de 28 élèves dont une bonne dizaine nécessite un suivi très particulier. Pour les prévisions des effectifs de l'année scolaire 2023-2024, Mme PRINCIVALLE demande à Mme CHASSIN de veiller à maintenir les élèves de GS de Jouvét dans l'école dans la mesure du possible.

Les 4 classes de Maternelle

CLASSES	Effectifs	Enseignantes	ATSEMS	AESH
PS/MS	14+ 8 =22	Mmes CHAUDESAIGUES et MULLER (le lundi)	Mme LUCIANO	
PS/MS	13+ 9 =22	Mme SARTIN	Mme HOCINI	
MS/GS	10+12 =22	Mme KHELLAFI	Mme COLIN	
GS	24	Mme KRIM	Mme COLIN	Mme LEFEUVRE/1 élève

Les 9 classes de l'Élémentaire

	CLASSES	Effectifs	Enseignants	AESH
Rez de chaussée	CP-a	23	Mme MERRIEN	Mme LEFEUVRE /1 élève
	CP-b	23	Mme MORIAMEZ	Mme LEFEUVRE/1 élève + une AESH en attente
	CP/CE1	6+15 =21	Mme BOVINELLI	
1 ^{er} étage	CE1	24	Mme LE JOLY	
	CE2	24	Mme DROUSSENT	Mme Boudjema/1 élève
	CE2/CM1	13+8=21	M ETIENNE	Mme Boudjema/1 élève
	CM1	25	Mme FISCHER/M MAUREL	Mme Merry/1 élève
	CM1/CM2	8+18 =26	Mme HOFMANN	+ une AESH en attente
	CM2	28	Mme HAMEL	Mme Boudjema/3 élèves

• **Les AESH :**

3 AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) interviennent actuellement auprès de 9 élèves répartis dans différentes classes. 2 élèves sont en attente de la nomination d'une AESH. Plusieurs dossiers concernant 5 élèves sont en cours de rédaction pour obtenir une aide humaine.

• **Le R.A.S.E.D. : (= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)**

Sur notre école, il y a 3 membres du RASED qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe enseignante pour les aider à accompagner au mieux leurs élèves en difficulté sur le temps scolaire. Ils interviennent également auprès d'autres écoles de la circonscription.

-Il y a M. GOMES qui est enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle et Mme PICARD LANG qui est enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique Ils interviennent plus particulièrement auprès des élèves du CP au CE2.

-Il y a également une psychologue de l'Éducation Nationale, Mme PARLOUEUR qui assiste l'équipe et qui peut intervenir auprès des enfants. L'autorisation des parents est toujours demandée au préalable. Les familles peuvent également la solliciter en l'appelant au 01.39.22.04.62.

-Les membres du réseau travaillent également avec les enseignants de GS et CP pour organiser la liaison GS-CP en fin d'année, ainsi que pour l'aide à la première scolarisation des TPS/PS en début d'année.

• **La médecine scolaire (de la GS au CM2) :**

-Médecin scolaire : Docteur ALVAREZ/CMS d'Achères joignable au 01.39.11.16.40 ou par mail au cms.achères@ac-versailles.fr.

-Infirmière scolaire : Mme DOGI//CMS d'Achères joignable au 01.39.11.16.40 ou par mail au cms.achères@ac-versailles.fr.

• **La PMI (de la TPS à la MS) :**

-PMI d'Achères : 13 rue Jacob Courant – 78300 POISSY

Infirmière puéricultrice : Sandrine JAFFRES

Territoire d'Action Départementale Seine Aval

Secteur d'action sociale de Poissy

Standard PMI : 0801.801.078

3/ élections des représentants des parents d'élèves

***Résultat des élections du 7 octobre 2022 : Bilan du vote en distanciel** : 191 bulletins sur 440 votants ; soit 42 % de taux de représentation ! Une participation faible mais stable qui peut s'expliquer par la présence d'une seule liste.

• **Les 18 représentants élus sont :** M^{me} Drouet, M^{me} Jeannel, M^{me} Khoudour, M^{me} Bosquet, M^{me} Delavaze, M^{me} Manioc, M^{me} Bergala, M^{me} Perrot, M^{me} Gervais, M^{me} Lefevre, Mr Edah, M^{me} Amalakh, M^{me} Muneret, Mr Muneret (suppléant), Mr Konte (suppléant), M^{me} Slimani (suppléante), M^{me} Antonin (suppléante), M^{me} Abere (suppléante)

• **Rôle des parents élus :**

Les représentants des parents siègent lors des 3 conseils d'école.

Ils peuvent faciliter la communication entre les familles et l'école, faire des propositions.

Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

***Communication des parents représentants :**

La Communication avec les représentants se fait via leur adresse mail **parents.elevés.louisjouvet78@gmail.com**

+ leurs groupes Whatsapp pour les classes ELEM

4- *Présentation de la responsable des temps périscolaires et bilan de la première période

Mme ANDRESO et Mme TAILLARDA sont responsables des temps périscolaires = garderie du matin, cantine, étude, clas, coup de pouce. Leurs outils de communication sont la messagerie **alsh-jouvet@mairie-acheres78.fr** + le téléphone pour les URGENCES au **06.52.75.32.35**

Mme ANDRESO rappelle qu'il faut inscrire son enfant **via le portail familles** pour qu'ils puissent participer aux temps périscolaires ! Elle regrette que cela reste encore compliqué. Tous les jours, elle se trouve face à des élèves non-inscrits. Cela oblige les enseignants et les animateurs à appeler les parents qui ne sont pas toujours joignables pour s'assurer que l'enfant peut rester à l'école. Cette négligence souvent répétée de la part de certaines familles fait perdre du temps aux équipes mais surtout place les enfants concernés dans une posture très désagréable. Il est nécessaire d'en prendre conscience et de veiller aux inscriptions obligatoires.

Mme ANDRESO et MME TAILLARDA présentent l'organisation des temps périscolaires :

- *l'accueil du matin (4 animateurs pour une 20aine d'enfants),
- *la cantine (11 animateurs pour 190 enfants environ),
- * le coup de pouce (1 animatrice pour un groupe de 5 élèves),
- * le clas (1 animateur pour 2 groupes de 8),
- * l'étude surveillée (2 ou 3 animateurs + 1 enseignant pour une 50aine) ;

Mme PRINCIVALLE et ANDRESO soulignent l'étroite collaboration entre leurs équipes pour assurer un accueil cohérent et bienveillant à tous les élèves de l'école. Le règlement de l'école s'applique sur les deux temps sauf pour le goûter de l'étude qui reste dans le cartable la journée.

Le protocole sanitaire s'applique également sur les deux temps. L'équipe du périscolaire participe à tous les projets de l'école et utilise tous les lieux et matériel de l'école : le jardinage, le compost, les jeux de cour, les jeux du préau, la salle Info, le coin bibliothèque, le patio, la chenille de comportement et le cahier de liaison (partie périscolaire), valorisation des actions du périscolaire en classe (notamment le poulailler).

5/ Situation sanitaire de rentrée

- **A propos du COVID-19 :** Nous devons continuer à rester vigilants (respect des gestes barrières) et informés. Vous retrouverez toutes les informations concernant le protocole sanitaire en cours sur notre site Internet <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr>. Vous devez également rester joignable à tout moment ! Rappel : Si votre enfant ou un membre de votre famille présente des symptômes de la Covid-19 (toux, fièvre supérieure à 38°...), vous devez absolument garder votre enfant et prévenir impérativement l'enseignant et/ou Madame la Directrice au 01.39.11.01.69

• **Niveau socle** : Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu depuis la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national :

- ♦ *Accueil en présentiel de tous les élèves ;*
- ♦ *Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction ;*
- ⇒ *En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours.*

• **Plan de continuité pédagogique**

Celui-ci permet de connaître les modalités mises en œuvre afin d'assurer une continuité scolaire (lors d'une rupture de la scolarisation).

Général : La directrice communique avec les familles par **mail** ou par téléphone.

Des informations générales seront mises à disposition sur le **site Internet de l'école**.

En cas de besoin, une permanence papier pourra être organisée à l'école.

Par classe : Les enseignantes de maternelle utiliseront **leur compte KLASSLY**.

Les enseignants d'élémentaire utiliseront **leur page de classe du blog de l'école**. Les liens seront mis en ligne via le site Internet de l'école.

6/Présentation et validation du nouveau règlement de l'école

***Le règlement intérieur 2022/2023 de l'école LOUIS JOUVET (version parents)**

-Le règlement, construit à partir du Règlement départemental des écoles, a été reconduit à l'identique cette année. L'alinéa portant sur l'intimidation et le harcèlement à l'école ajouté l'an passé a bien entendu été maintenu.

= Le document est présenté et soumis au vote du Conseil : le règlement 2022/2023 de l'école Louis Jouvét est validé à l'unanimité (*à retrouver sur le site Internet de l'école et dans les outils de liaison des élèves*)

Mme PRINCIVALLE explique que les principales règles sont systématiquement rappelées dans chaque note de rentrée. Elle regrette que persistent des retards répétés tous les matins et des absences encore injustifiées. Elle insiste sur la nécessité de respecter son devoir d'assiduité et de ponctualité. Les retards et les absences répétés ont un impact négatif sur la scolarité des élèves. Il faut en prendre conscience. Comme elle l'a déjà indiqué dans les notes de rentrée, les départs en vacances anticipés seront systématiquement signalés à Monsieur l'Inspecteur.

***Le règlement intérieur 2022/2023 de l'école LOUIS JOUVET (version élèves)**

- Ce règlement, sous forme de carte mentale, permet une meilleure compréhension des règles pour les élèves. La chenille permet un vrai repère pour apprécier son comportement et les éventuelles actions qu'il peut engendrer. Il est affiché dans toutes les classes et les lieux communs de l'école. Il est également collé dans le cahier de liaison. Chaque enseignant a mené un travail de lecture et de débats autour du règlement.

7/ Informations sur la sécurité dans l'école (incendie, PPMS, plan Vigipirate) et autour des quatre portails ;

***Plan Vigipirate Renforcé** : Informations mises en ligne sur le site Internet de l'école, L'école serait vraiment plus en sécurité avec des brise-vue réparés et des panneaux de bois. Les enseignants d'élémentaire signalent l'intervention régulière de la police municipale qui arrêtent des personnes qui observent les élèves dans la cour au-travers des trous du brise-vue. Mme CHASSIN va relancer les services techniques pour accélérer ces réparations URGENTES.

***PPMS : Incendie** ; Après de nombreuses péripéties, le premier exercice Incendie de cette année scolaire a été réalisé le 21 Octobre 2022 ; Les élèves ont été parfaits (évacuation des personnes en 2 min 10 !)

***PORTAILS DU PARC** : les deux portails du parvis sont utilisés tous les jours par tous (sauf pour les élèves de CM qui utilisent le portail de la rue des Champs, à 16h30). Les représentantes insistent sur la nécessité d'indiquer AVENUE DE LENINE la présence d'une sortie d'école et de mettre un ralentisseur pour mettre en sécurité les familles et les élèves qui sortent du parc et qui ont besoin de traverser cette avenue très dangereuse. Mme CHASSIN se rapproche des autorités compétentes pour assurer ces installations nécessaires.

RAPPEL, pendant l'année scolaire 2021.2022, il y a eu de nombreuses intrusions et des jeux de ballons dangereux devant le portail. Des enfants (pas forcément inscrits à l'école) y étaient souvent sans surveillance et pouvaient y rester très tard ! Ils étaient souvent peu respectueux des adultes (enseignants, animateurs, parents d'élèves) qui « osaient » leur parler ! Depuis la rentrée, l'installation de 2 palox et bientôt de 2 bancs sur le parvis a permis, pour le moment, de limiter ces jeux de ballon et les intrusions. Mme CHASSIN précise qu'en cas de dégradations et de vol, une plainte sera déposée. Mme PRINCIVALLE rappelle que des adultes « insultés » peuvent également porter plainte !

***PORTAIL DE LA RUE DES CHAMPS** : Depuis l'installation de panneaux d'information, le portail est mieux fermé au quotidien par les agents municipaux et les livreurs. Les élèves de CM utilisent ce portail à 16h30. Les représentantes trouvent que la rue est dangereuse pour assurer la sécurité de cette sortie. Il est donc demandé à Mme CHASSIN qu'une signalisation indiquant une sortie d'école et invitant à ralentir soit rapidement installée. En attendant, l'équipe va proposer aux parents de venir chercher leurs élèves au portail de la cour.

8-Bilan de la rentrée du 1 septembre 2022 et de la première période :

-La Rentrée s'est vraiment très bien passée. Les familles et les enfants ont bien respecté les consignes et semblaient très contents de retrouver l'école et la nouvelle équipe. Le renouvellement de l'équipe n'a pas posé d'inquiétude particulière. L'équipe a remarqué une ambiance chaleureuse. Monsieur le Maire et Madame Chassin ont assisté à la rentrée.

Les élèves de Moyenne Section ont fait leur rentrée en décalé (arrivée le jeudi 1er septembre, à 13h20) afin de permettre aux élèves de Petite Section d'arriver avec leurs parents dans leur nouvelle classe et leur nouvelle école. L'équipe a pu mesurer l'impact des rendez-vous d'inscription avec la directrice (une décharge à 75% a permis ces temps de rencontre si pertinents) organisés sur des temps de classe pendant lequel l'enfant et ses parents ont pu visiter les locaux et rencontrer également leur future maîtresse, leur atsem, des animateurs, des élèves au travail. La remise du livret d'accueil, la matinée « portes ouvertes » dédiée à cet accueil et les deux objets transitionnels ont été également des actions bénéfiques. Les parents étaient sereins et les élèves également.

Il y avait un plaisir partagé par tous de se retrouver et de vivre enfin ce moment important : la 1ère journée d'école. Les élèves de CP ont fait leur rentrée en décalée également (arrivée à 8h50). Le cartable léger et les bonnes fournitures sur le dos, ils sont arrivés avec sourire et motivation. L'équipe pense reconduire les actions menées pour réussir l'accueil des CP à la rentrée prochaine même si elle envisage d'accueillir les élèves de CP et leurs parents, dès 8h20, via le portail du parc. Il faudra en reparler pour organiser la sécurité des 3 portails de l'école.

La fusion des deux écoles depuis Septembre 2021 favorise évidemment cette rentrée « réussie » en CP pour les élèves de Jouvét. Les lieux sont familiers. L'équipe a même été surprise de voir les élèves de CP rentrer tout seuls au portail et aller tranquillement dans leur classe, dès le 1er septembre, à 13h20. Les Portes ouvertes, le livret d'accueil et l'étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école maternelle Robert Desnos ont également permis à leurs 18 élèves de réussir leur entrée à la grande école. La nouvelle disponibilité de la directrice déchargée à 75 % a évidemment un impact car elle a pu échanger avec les 18 nouvelles familles par téléphone et lors des Portes Ouvertes organisées spécialement pour eux.

Les autres élèves étaient ravis de revenir à l'école, le jeudi entre 8h20 et 8h50. Ils ont découvert les 8 nouveaux enseignants avec intérêt et bienveillance. Ils ont tout de suite retrouvé les bons gestes du protocole et le respect des règles de l'école. L'ambiance dans les classes est pour le moment très studieuse et les élèves semblent mobilisés pour « bien apprendre ». Les temps forts de l'an passé sont souvent évoqués et soudent les élèves. Ils en parlent avec plaisir aux nouveaux enseignants qui ont très envie d'en organiser à leur tour. Les temps de déplacements sont légèrement moins bruyants et moins agités pour le moment. Toutes les actions menées dans ce sens portent peut-être enfin leurs fruits ? Les temps de récréation se déroulent également dans un calme relatif.

Les élèves d'élémentaire apprécient toujours de pouvoir choisir leur lieu et leur jeu. L'arrivée de la malle avec le matériel autorisé sur les temps de récréation a été accueillie avec grand plaisir.

-les réunions d'information, un grand merci à tous les parents qui se sont mobilisés pendant toute la 1ère période pour rencontrer l'enseignant de leur enfant. Toute l'équipe insiste sur la nécessité de prendre ce temps pour ceux qui n'ont pas encore pu le faire, il ne faut pas hésiter à demander des entretiens auprès de l'enseignant de votre enfant via l'outil de liaison,

-les journées du photographe, un grand merci à tous les enseignants et les parents qui se sont mobilisés pour les photos « familles », la livraison devrait se faire avant la fin du mois de Novembre (comme indiqué dans la note de rentrée, Mme Princivalle doit valider les commandes papier, le lundi 14 novembre 2022).

-la cérémonie d'ouverture des JO, un grand merci à tous les élèves et les parents qui se sont mobilisés pour permettre la réussite de ce temps fort de l'école,

-les fêtes des anniversaires : elles sont organisées une fois par mois en MATERNELLE et une fois par période en ELEMENTAIRE, merci à tous pour votre participation ;

-la sortie au Pandora du Cycle 2, grâce au budget « spectacle » offert à chaque élève de la commune. Les autres classes iront en Décembre.

-les ateliers de Freddy, les élèves ne se lassent pas des ateliers de Mr Drecourt qui leur propose des temps de jardinage et de sensibilisation à leur environnement. Chaque élève a planté un bulbe qui fleurira au Printemps...

-les sorties APPN aux bases de loisirs de Cergy et de St Quentin pour les classes de CPB, CP/CE1, CE2/CM1, CM2, CE2 et CM1/CM2 se sont très bien passées. Merci à tous les parents accompagnateurs. Toutes les autres classes sortiront dans l'année...

9/ Projet d'école

- **Présentation de l'Avenant annuel du projet d'école** qui a comme ambition la réussite scolaire de tous les élèves et comme levier l'optimisation pédagogique de tous les adultes ressources et de tous les espaces-matériels de l'environnement proche de l'école sur tous les temps de l'école

- **Présentation de nos actions de l'année pour tous nos élèves autour :**

- du **label E3D niveau 3** : jardinage, compost, récupérateur d'eau, poulailler, recyclage, collecte de bouchons et de piles, organisation d'un troc'brocante ;

- du **label JO 2024** : la cérémonie d'ouverture, les JO d'hiver, les JO d'été, les JO paralympiques et la cérémonie de clôture + participation à la semaine des Jeux Olympiques et Paralympiques en Avril 2023 ;

-du Pôle de Langues Renforcées : actions pédagogiques en plus des heures d'anglais et d'allemand pour favoriser les apprentissages des langues étrangères ;

-du prix des Incorruptibles, le concours débute le mardi 15 novembre (cf le billet du site Internet).

-de la poussinière : couveuse installée fin Janvier pour assister à la naissance et à la croissance de poussins qui rejoindront le poulailler de l'équipe du périscolaire ;

-de la résidence de la plasticienne : les 13 classes vont participer à un atelier de modelage à l'école, en Mars. Chaque élève produira au-moins une œuvre originale qui sera présentée lors d'un vernissage en Juin 2023 ;

-de la p'tite émission : chaque élève de la GS au CM2 va participer à une chronique de la P'tite émission à écouter tous les vendredis soirs ;

-du P'tit achérois : parcours citoyen avec le conseil des élèves, le CMJ, la participation à la Journée Non au Harcèlement du 10 novembre 2022 (voir le billet sur le site Internet), une sortie annuelle tous les ans pour chaque élève au Sax-Pandora-Médiathèque, rencontres des acteurs des associations de la ville, abonnement à des quotidiens (revue de presse hebdomadaire dans chaque classe),

+ **des outils numériques** utilisés dans les classes et dans l'école (VNI, salle Info, Tablettes et Mallette Webradio Canopé) ;
Les parents seront bien entendu informés de chaque action via le site Internet de l'école.

10- Bilan des actions de la commune :

-le PEDT défini a été présenté en Octobre 2022. L'équipe s'inscrit dans ses objectifs en collaborant avec tous les acteurs de la commune et en utilisant tous les espaces-matériels pertinents dans la réalisation de ses actions pédagogiques inscrites dans son projet d'école ;

-les équipes des ATSEMS, de l'entretien et de la restauration, des temps périscolaires, Mme PRINCIVALLE souligne l'implication et le professionnalisme de tous les agents qui sont de véritables partenaires pour l'équipe enseignante. Cette étroite collaboration au quotidien permet d'assurer un accueil bienveillant propice à l'épanouissement de chaque élève et à ses apprentissages ;

-les équipements informatiques, Mme PRINCIVALLE remercie Mme CHASSIN car toutes les classes d'élémentaire seront équipées d'un VNI à partir du 30 Novembre 2022. L'école sera également équipée d'un TNI dans la salle de motricité élargissant le champ des actions de cet espace utilisé également pour les temps forts de l'école. Une classe mobile devrait également bientôt arriver (il n'y aura plus besoin d'emprunter les tablettes de Canopé). Mme PRINCIVALLE souligne que ces équipements apportent une véritable plus-value pédagogique aux enseignants et remercie Mme CHASSIN.

-le CMJ, les élections auront lieu le jeudi 17 Novembre 2022 (voir le billet sur le site Internet de l'école) ;

-les sorties (13 cars + budget sax/Pandora), Tous les élèves de l'école vont pouvoir faire au-moins une sortie pédagogique en utilisant un des 13 cars mis à disposition par la commune. Tous les élèves vont aller au-moins une fois au Sax et une fois au Pandora grâce au budget Sax/Pandora mis à disposition par la commune. Mme PRINCIVALLE souligne que ces sorties apportent une véritable plus-value pédagogique aux enseignants et remercie Mme CHASSIN.

-l'EPS, Les 9 classes d'élémentaire peuvent bénéficier des équipements sportifs de la commune et de deux séquences de 10 séances d'EPS co-animées par des intervenants sportifs de la commune. Mme PRINCIVALLE

souligne une nouvelle fois la plus-value de ces actions proposées par la commune.

-le jardinage, M Drecourt est un intervenant pédagogique indispensable à notre projet E3D.

-la caisses des écoles, deux projets ont été proposés (le prix des Incorruptibles et la résidence de l'artiste plasticienne) à la Caisse des écoles pour obtenir des aides financières ;

-les commandes, un changement de prestataire en Juin 2022 et le départ de 7 enseignants n'ont pas facilité les commandes même si au final, tout s'est plutôt bien passé. Cela a tout de même eu un impact sur la liste de fournitures des CE1 (un classeur noté sur le billet mais pas sur la liste pdf). Mme PRINCIVALLE tient à s'excuser de cette malheureuse coquille. Ce classeur sera utilisé...

-les travaux, une relative efficacité a été remarquée depuis la rentrée. Pour le moment, il reste le brise-vue à réparer en toute urgence et les deux bancs du parvis à installer.

-les photocopies, L'équipe a regretté le temps de remise à zéro des compteurs des photocopies. Cela serait souhaitable que cela soit fait le jour de la rentrée. L'équipe souligne son étonnement face aux 450 euros d'augmentation des ramettes de papier ! Cela a évidemment eu un impact sur les commandes de fournitures de chaque classe. L'équipe s'interroge sur la possibilité d'inscrire une ramette de papier dans les listes de fournitures.

-la gestion des élèves en difficulté (le coup de pouce et le clas) : Mme PRINCIVALLE tient une nouvelle fois à remercier Mme CHASSIN pour la mise en place des deux actions très pertinentes. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les deux animateurs responsables de ces groupes. C'est un vrai atout pour les élèves qui y sont inscrits.

-RECONDUCTION DE LA SEMAINE DES 4 JOURS : est votée à L'UNANIMITE par le conseil.

11-Présentation de l'organisation des APC et des stages de réussite éventuels

Les APC, Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont un module de 36 heures annuelles qui anticipent, prolongent ou accompagnent les apprentissages des élèves. Elles permettent aux enseignants de proposer aux élèves des activités que le contexte des 24 heures d'enseignement en classe entière limite (manque de temps, conditions propices, lieux diversifiés, nombre d'élèves...). Chaque enseignant peut choisir ses élèves, ses jours et ses horaires pour organiser ses APC. Chaque parent doit autoriser la participation à ces temps d'APC. Les informations sont à retrouver dans l'outil de liaison de son enfant.

Les stages de réussite, nous n'avons pas encore d'information sur la mise en place des stages de réussite à venir. Mme PRINCIVALLE insiste sur la pertinence de ses stages que chaque enseignant peut proposer à certains élèves pour les mettre en réussite. Les familles sont invitées lorsqu'elles sont sollicitées à bien réfléchir avant de donner leur décision.

12-Présentation et Bilan des évaluations nationales :

-LES EVALUATION CP : 78,10% de réussite en Français et 77.37% en Math. Résultats en nette augmentation avec + 20% par rapport à l'an passé ! Deux points à travailler : résoudre des problèmes et comparer des nombres. Nous parlerons de ces résultats avec les enseignantes de GS de Jouvét et de Desnos, lors de la réunion du lundi 14 novembre 2022, à 12h15. Les prochaines évaluations des élèves de CP auront lieu début JANVIER. Les résultats seront

présentés aux parents lors de la remise du LSU du 1^{er} semestre.

-LES EVALUATIONS CE1 : 77.19% de réussite en Français et 68.82 % en Math. Résultats stables. Deux points à travailler : la soustraction et associer un nombre entier sur une position. La nouvelle méthode adoptée par les enseignantes de CP, MHM, devrait permettre de faire progresser nos élèves sur ces deux compétences.

-LES EVALUATIONS GS : débutent le lundi 14 novembre 2022* [cf le billet sur le site Internet http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/spip.php?article464](http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/spip.php?article464)

-LES EVALUATIONS des élèves de CM2 entrés en 6^{ème} : en attente des résultats. Ils seront communiqués via le site Internet de l'école.

13- Présentation du Carnet de suivi des apprentissages des Maternelles et du Livret Scolaire Unique des élémentaires qui seront remis 2 fois dans l'année (fin janvier + fin juin, dates à définir)

-Le carnet de suivi des apprentissages des Maternelles est un document mis en place dès l'entrée en Petite Section de chaque élève qui va être complété tout au long de sa scolarité. Il permet d'observer les réussites et les progrès de chaque élève de la petite à la grande section. Ce carnet est présenté deux fois par an aux parents de chaque élève. C'est un temps de rencontre et d'échanges constructifs pour valoriser toutes les réussites et les progrès de l'élève. Ce carnet est transmis aux enseignantes de CP pour assurer une continuité efficace.

-Le Livret scolaire Unique des élémentaires : Le LSU de l'école et du collège (du CP à la 3^{ème}) est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants. Il est également remis deux fois par an aux parents de chaque élève. C'est un temps de rencontre et d'échanges constructifs pour valoriser toutes les réussites et les progrès de l'élève. Le LSU est transmis aux enseignants de la 6^{ème} pour assurer une continuité efficace.

14-La gestion du personnel absent

-Les enseignants absents : En principe, tout enseignant absent est remplacé. Dans le cas contraire, les enfants présents sont répartis dans les autres classes (*sauf si le protocole sanitaire en cours ne l'autoriserait pas ; dans ce cas, les parents devraient garder leur enfant : ils seraient évidemment informés au plus vite via le site Internet de l'école (et par les groupes Whatsapp gérés par les représentants des parents d'élèves qui relaièrent l'information)*). Mme PRINCIVALLE note et remercie la collaboration et l'implication des équipes pour gérer ses absences non remplacées qui permettent de maintenir un accueil et une certaine continuité pédagogique.

-Les ATSEMS absentes : Le coordinateur de l'école a réussi à mettre en place quelques journées de remplacements depuis le début de la rentrée. C'est mieux que rien mais l'équipe apprécie cette nouveauté et espère qu'elle sera mise en place systématiquement.

Mme PRINCIVALLE tient à souligner que toutes les absences depuis la rentrée ont été justifiées par des arrêts médicaux.

15- Informations concernant les outils de communication utilisés par l'école :

A consulter régulièrement :

- +Le Site Internet,
- +L'outil de liaison de chaque enfant,
- +Le compte Klassly pour les élèves de maternelle,
- +Les affichages du panneau devant l'école,
- +le groupe Whatsapp de chaque classe géré par les représentants des parents d'élèves,

Pour nous contacter :

+L'outil de liaison de votre enfant,

+Le mail de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr

+Le téléphone de l'école pour des informations URGENTES concernant uniquement le temps scolaire.

Des règles de politesse, de courtoisie, de respect et de bienveillance sont évidemment attendues, L'équipe remercie tous les parents qui en font preuve au quotidien.

16/ Dates des prochains conseils d'école

Le conseil d'école n°2	Le conseil d'école n°3
• Jeudi 9 mars 2023 à 18h15	• Lundi 19 juin 2023, à 18h15

Secrétaires du Conseil : Mme PRINCIVALLE et Mme HOFMANN

Signature de la présidente du Conseil



École Primaire LOUIS JOUVET,

6 rue des Champs

78260 Achères

Mail : 0780770n@ac-versailles.fr

Site Internet : <http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/>



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Rhône

Écoles Maternelle et Élémentaire Joliot CURIE,

5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr (elem) / ce.0694506y@ac-lyon.fr (mat)

Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Blog : ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com